



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage

TAXE D'APPRENTISSAGE



ÉCOLE DU BREUIL

Route de La Ferme - Bois de Vincennes, 75 012 Paris

Tel. 01 53 66 14 00

ecoledubreuil@paris.fr / www.ecoledubreuil.fr

**LAVENTURE
DU VIVANT.FR**
DÉVELOPE VOTRE TALENT



L'ÉCOLE DU BREUIL

L'École Du Breuil, crée en 1867 forme jeunes et adultes aux métiers du jardin, du paysage et de l'agriculture urbaine.



Les 10 ha du jardin, combinés aux 13 ha de l'arboretum de Paris (un des quatre sites du Jardin Botanique de Paris), offrent à l'école un des plus grands domaines horticoles consacrés à l'enseignement. Un lieu où s'expérimente le végétal en milieu urbain. Y sont inventées et testées les formes végétales des métropoles de demain.



L'enseignement met l'accent sur la diversité végétale, la composition paysagère et le dessin.

Les futurs professionnels apprennent à associer arts et techniques du paysage en milieu urbain.

L'équipe pédagogique pluridisciplinaire est composée de professeurs d'enseignement général, de paysagistes, d'ingénieurs, de botanistes et biologistes, de techniciens et de jardiniers.

Le jardin est labellisée «ÉcoJardin» et «Jardin remarquable» et est ouvert au public toute l'année.

Une bibliothèque spécialisée riche d'un fonds exceptionnel qui recouvrent tous les domaines liés au végétal est accessible à tout public.

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2020



Avec votre taxe vous contribuez à



Participez à la formation des jeunes
Soutenez les métiers du paysage



L'achat de matériel performant



La participation aux voyages d'étude

Comment affectez votre taxe ?

L'école peut percevoir un versement volontaire

Taxe apprentissage 2020

0,68% de la masse salariale brute

Apprentissage 87%
reversement France
Compétences

Versement direct aux établissements :
Organismes formations initiales technologiques ou
professionnel hors apprentissage : 13%

Nouvelle date limite : 31 mai 2020



ÉCOLE DU BREUIL

Arts & Techniques du paysage

ANNONCE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE
(Sur salaires 2019)

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Code NAF : Siret :

Responsable :

Fonction :

Mail :

Païement par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de l'Ecole Du Breuil
Merci de préciser «Taxe apprentissage 2020 dans l'ordre du virement ou à l'arrière du chèque

Nom et adresse de l'établissement :

Montant du versement :

Ecole du Breuil, Route de la Ferme,
Bois de Vincennes, 75012 Paris

Banque de France
1, Rue la Vrillière
75001 PARIS

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'IDF ET PARIS- AUTRES ETS LOCAUX
94 RUE REAUMUR
75002 PARIS

Relevé d' Identité Bancaire
RIB : 30001 00064 R7510000000 52
IBAN : FR46 3000 1000 64R7 5100 0000 052
BIC : BDFEFRPPCCT

LES APPRENANTS ET LES PERSONNELS DE L'ECOLE DU BREUIL
VOUS REMERCIENT DE VOTRE SOUTIEN

Merci de retourner cette fiche à l'attention de Christiane LEBREC par courrier, par mail
christiane.lebrec@paris.fr